” Peut-on parler d’impersonnel en grec ancien ? ”

Frédéric Lambert

▶ **To cite this version:**

Frédéric Lambert. ” Peut-on parler d’impersonnel en grec ancien ? ”. Daviet-Taylor, Françoise et Bottineau, Didier. L’impersonnel, PUR, pp.157-174, 2010, Rivages linguistiques. halshs-00971474

HAL Id: halshs-00971474
https://shs.hal.science/halshs-00971474

Submitted on 19 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédéric Lambert
Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 (ERSSàB, UMR 5610)
UFR des Lettres
Domaine Universitaire - F33607 Pessac Cédex

Peut-on parler d'impersonnel en grec ancien?

A ma connaissance, les inventeurs du terme d'impersonnel sont les grammairiens latins.[1] La question est abordée chez les grammairiens grecs. Mais en gros la notion est rejetée par exemple par Apollonios Dyscole. Et pourtant les principaux faits eux-mêmes sont connus et discutés. Malgré une foisonnante terminologie grammaticale, il n'y a pas d'impersonnel dans le métalangage grammatical des grecs. L'*aprosopon* attendu est en fait absent.

La question se pose donc de savoir si ce rejet est lié à certaines propriétés de la langue grecque ancienne ou s'il s'agit d'un blocage épistémologique.

De plus les grammairiens modernes, comme on verra, sans citer les anciens, expriment à ce sujet des positions variables, allant d'un rejet très apollonien à une une intronisation bien conventionnelle de l'impersonnel, en passant par une position mixte où le faux impersonnel est censé cohabiter avec le vrai.

Le parcours que je propose envisagera assez rapidement, du fait de la faible place disponible dans ce recueil, les points suivants:

1) le rejet systématique des interprétations impersonnelles par Apollonios Dyscole ;
2) les hésitations des grammairiens modernes ;
3) quelques tentatives pour revisiter les impersonnels du grec ancien.

1) Ombres et lumières d'Apollonios sur les impersonnels : la synthèse grecque.

Parmi les phénomènes généralement classés parmi les emplois impersonnels des verbes, Apollonios en envisage trois :

- les verbes météorologiques
- les verbes δεῖ et χρή (= *il faut*)
- les verbes μέλει/μεταμέλει μοι (= *il me fait souci/regret*)

a - Les verbes météorologiques

Ils sont envisagés dans deux passages de la syntaxe : *Syntaxe* 1, 18, 8 et *Syntaxe* 2, 138, 10.

Voici le premier passage:

[1] Cf Françoise Desbordes (1991).

1. En fait, les formes verbales elles-mêmes comportent comme signifié conjoint (*παρυφίσταται*) un cas direct, qu'il soit déterminé (*ὁριζομένη*) comme à la première et à la deuxième personnes, ou indéterminé (*ἀοριστουμένη*) comme à la troisième – cela parce que les troisièmes sont en nombre infini, sauf dans le cas où l'action (*ἐνέργεια*) se présenterait comme un privilège exclusif (*ἐξαίρετος*), ainsi pour 'il fait des éclairs' (*ἀστράπτει*) ou 'il tonne' (*βροντᾷ*).

On y constate que la 3ème personne des verbes est, par nature, indéterminée, en ce sens que la référence du sujet n'est pas spécifiée par le verbe lui-même. Dans le cas des verbes météorologiques, Apollonios suggère que le scénario est particulier car, malgré l'indétermination de la personne, seul Zeus (non nommé ici) peut jouer le rôle de référent de la personne verbale. Ce n'est donc pas une exception linguistique mais une exception liée au monde réel. Cette interprétation est confirmée par le deuxième passage, où Zeus est nommé cette fois, Apollonios précisant que

2. ce n'est pas le verbe qui est déterminé, mais l'agent du procès (*ὁ … τὴν διάθεσιν ἐνεργῶν*).

Dans ce deuxième passage, Apollonios a soin de bien distinguer dans sa théorie de la détermination entre les outils déterminatifs d'une part, comme l'article défini, qui relève de l'anaphore, et les pronoms de 3ème personne, qui relèvent soit de l'anaphore soit de la deixis, et la désinence verbale d'autre part, qui a besoin des pronoms ou d'un groupe nominal pour recevoir sa détermination. C'est donc bien parce que seul Zeus, dans la réalité, est maître des phénomènes météorologiques que la détermination est possible sans la mention explicite de son nom. L'exception réside donc bien ici dans le fait que le verbe n'a pas besoin de la cooccurrence syntaxique (au sens d'Apollonios[2]) d'un outil de détermination pour que l'interprétation de la 3ème personne verbale se trouve déterminée.

On remarquera qu'il y a là l'amorce, en creux, d'une théorie de l'impersonnel. Il s'agirait en fait d'un cas où l'indétermination naturelle de la 3ème personne ne serait pas saturée en contexte, ce qu'Apollonios ne semble pouvoir accepter.

D'autre part, la référence à Zeus apparaît au premier abord comme une fantaisie, probablement en contradiction avec les connaissances de l'époque, comme on le verra. Il faut toutefois s'interroger sur la validité et le sérieux de cette interprétation.

b - Les verbes *δεῖ* et *χρή* (= *il faut*)

Ils sont abordés dans deux traités : celui des *Adverbes* (128-133) et au livre 3 de la *Syntaxe* (333.6-340.10). Je rappelle la nature de ces deux éléments. Le premier, *δεῖ*, est une forme verbale de 3ème personne du singulier, généralement décrite comme un impersonnel et d'emploi très fréquent. Mais le verbe n'est pas défectif et il peut se conjuguer. En ce qui concerne *χρή*, il s'agit d'un élément d'origine nominale avec un statut de prédicat sans marque verbale morphologique.

Dans les deux textes mentionnés, Apollonios déploie deux séries de batteries d'arguments : invoquant d'abord des grammairiens qu'il ne cite pas nommément, il énumère des arguments tendant en gros à faire de ces deux mots des adverbes. Ensuite il réfute ces arguments et prétend démontrer que ce sont des verbes. Il est dommage que nous n'ayons pas

[2] Il me semble que la notion de *suntaxis* chez Apollonios n'a pas d'équivalent exact en grammaire française: il s'agit d'une construction au sens concret de combinaison cohérente d'éléments. Ce n'est donc pas une structure, ni un modèle abstrait mais plutôt un exemplaire.

les textes des contradicteurs auxquels renvoie Apollonios, car l'une des propriétés invoquée contre le statut verbal est "l'absence de distinction des personnes":

3. Ils (sc. *δεῖ* et *χρή*) ne se réfugieront pas non plus parmi les autres formes verbales, l'obstacle étant alors l'absence de distinction de la personne (*τὸ ἀδιάκριτον πρόσωπον*) avec le nombre qui s'y rattache, ce qui est une caractéristique commune des verbes. (*Syntaxe*, 3, 335, 12)

Quoi qu'il en soit, ce passage implique une sorte de contradiction entre le caractère impersonnel et le statut verbal. Sur ce point au moins, Apollonios est d'accord avec ses contradicteurs anonymes, car on verra que s'il intègre les formes que nous appelons impersonnelles à la classe des verbes c'est parce qu'il leur dénie le statut impersonnel.

De même, dans un raisonnement de tonalité syntaxique et apollonienne les défenseurs du statut adverbial des deux verbes impersonnels font valoir qu'ils peuvent se combiner syntaxiquement avec toutes les personnes, exactement comme les adverbes, alors que l'accord avec le verbe limite celui-ci à une seule personne :

4. *χρή* et *δεῖ* se combinent avec toutes les personnes.
καλῶς γράφω / γράφομεν (*j'écris/nous écrivons bien*)
ἡμεῖς γράφομεν, *ὑμεῖς γράφετε* (*nous, nous-écrivons/vous, vous-écrivez*)
χρὴ ἡμᾶς γράφειν, *χρὴ ἐμὲ γράφειν*, (*il nous faut écrire/il me faut écrire*)
δεῖ σὲ ἀναγινώσκειν, *δεῖ ὑμᾶς διαλέγεσθαι* (*il te faut lire/il vous faut dialoguer*)
Syntaxe 3, 334, 10

En ce qui concerne maintenant les arguments en faveur du statut verbal de *δεῖ* et *χρή*, la démarche d'Apollonios peut être résumée aux points suivants. En premier lieu, il utilise la paraphrase pour faire apparaître le schéma syntaxique masqué par une propriété du verbe à l'infinitif qui accompagne généralement les deux verbes :

5. *δεῖ περιπατεῖν· σημαίνει γὰρ τὸ τοιοῦτον, λείπει ὁ περίπατος.*
Faut marcher signifie à peu près : *manque la marche*.
Traité des adverbes, 129, 24

Cette paraphrase fait apparaître trois propriétés : 1) le caractère verbal de *δεῖ*, car *λείπει* a un statut verbal incontestable et n'est d'ailleurs pas généralement analysé comme un impersonnel, 2) la fonction sujet marquée par le nominatif *ὁ περίπατος* alors que l'infinitif n'est pas marqué casuellement, et 3) enfin, par contraste, l'invariabilité en nombre et en personne de l'infinitif. On a donc affaire à nouveau à un report du problème de l'impersonnalité du verbe à son supposé argument sujet: ce n'est pas le verbe qui est invariable mais l'infinitif interprété comme son sujet. Cela revient à dire que c'est le schéma actanciel qui fait apparaître la réalité du fonctionnement verbal.

Reste à expliquer pourquoi, dans la structure prototypique, à *δεῖ περιπατεῖν* (= *il faut marcher*) succède l'accusatif de la personne qui marche, que les grammaires traditionnelles interprètent comme un "sujet" de l'infinitif (proposition infinitive). Apollonios, par le truchement de la paraphrase en *λείπει* (= *fait défaut*), fait de l'accusatif le second argument du verbe. C'est ce qui aboutit à la formulation suivante:

6. Et la diathèse de *faut* (*δεῖ*), qui exprime un manque, jointe à l'infinitif en position de cas direct, se reporte sur l'accusatif, *faut écrire Apollonios* (= nominatif) (*δεῖ γράφειν* Ἀπολλώνιον), ce qui revient à *fait défaut l'acte exprimé par écrire à Apollonios* (= accusatif) (*λείπει τὸ πρᾶγμα τὸ ἐκ τοῦ γράφειν* Ἀπολλώνιον).
Traité des adverbes, 130, 3

On remarquera par ailleurs dans ce passage que, comme le montre l'opposition entre diathèse (*διάθεσις*) et acte (*πρᾶγμα*), Apollonios distingue entre signifié verbal pur et schéma actanciel. Cela débouche sur une double contrainte combinatoire: au niveau syntaxique, toute diathèse pose un ou plusieurs actants marqués en cas ; au niveau sémantique, les arguments doivent être suffisamment déterminés pour garantir la référence. Le premier niveau correspond à ce qu'Apollonios appelle la *katallèlotès* ('congruence'), le second à ce qu'il nomme *autoteleia* ('complétude'). La katallèlotès exige qu'un cas soit attribué à chaque argument et inversement que chaque cas présent dans la construction se voit attribuer une position d'argument. Mais d'autre part les arguments ne peuvent pas être sémantiquement vides: c'est pourquoi l'autoteleia, combinée à la katallèlotès, interdit la notion d'impersonnel, entendue au sens d'argument vide, à la fois syntaxiquement et sémantiquement.

De ce point de vue, le dernier argument donné par Apollonios dans la *Syntaxe* est essentiel, car il donne tout son contenu sémantique à la construction que nous percevons volontiers comme impersonnelle:

7. Voici en effet ce qu'il en est de la signification. Quand des actes en cours sont incomplètement accomplis, on a recours à l'apposition des verbes dont nous parlons pour que soit achevé ce qui doit l'être. En effet, dire *faut (δεῖ) étudier* revient à dire *puisque fait défaut (λείπει) le fait d'étudier, étudions !* Aussi bien, si nous employions *fait défaut* lui-même, dans *nous/me fait défaut le fait d'étudier*, la construction n'en apparaîtrait pas moins défaillante : or personne n'osera dire que *fait défaut* est un adverbe, même si dans d'innombrables cas, en raison de sa construction avec l'infinitif, il se présente sous une forme unique.
(*Syntaxe* 3, 340, 2)

On voit qu'ici Apollonios donne toute sa valeur, y compris pragmatique, à l'usage du verbe *faut (δεῖ)* : c'est qu'il s'agit ici de justifier pleinement la position syntaxique et argumentale de l'infinitif.

c - Les verbes *μέλει / μεταμέλει μοι* (il me fait souci/regret)

L'étude de ces verbes par Apollonios constitue à mon sens à la fois une confirmation de ma description précédente de sa théorie et un obstacle réel à cette théorie. C'est la raison pour laquelle il en discute sur une longue page (*Syntaxe* 3, 429, 10 - 432, 6). En effet, alors que *χρή* et *δεῖ* sont systématiquement accompagnés d'un infinitif susceptible de remplir la position argumentale en congruence avec la 3ème personne, dans le cas de *μέλει / μεταμέλει μοι*, il arrive fréquemment que l'infinitif qui spécifie l'objet du souci ou du regret ne soit pas exprimé. Il y a là une menace pour une théorie qui pose une saturation obligatoire des arguments verbaux.

Cette situation n'avait déjà pas échappé aux Stoïciens, comme le rappelle Appolonios lui-même (*Syntaxe*, 430) :

8. ...avec *μεταμέλει* (fait souci) ou *μέλει* (fait regret) *Σωκράτει* (à Socrate = datif), il n'y a pas de cas direct. C'est pourquoi les Stoïciens les ont appelés quasi-événements (*παρασυμβάματα*), et les autres verbes, qui qualifient des situations qui adviennent (*συμβαινούσας διαθέσεις*), événements (*συμβάματα*) ou prédicats (*κατηγορήματα*). Parmi les premiers, celui qui complète la pensée c'est-à-dire *fait souci à Socrate* est le quasi-événement, alors que celui qui est elliptique, c'est-à-dire *fait souci*, est moins qu'un quasi-événement (*ἔλαττον ἢ παρασύμβαμα*).

On peut dire que les Stoïciens proposent une description cognitive correspondant à différents types de scénarios : le modèle de phrase avec nominatif correspond à un événement complet,

l'impersonnel sans nominatif mais avec expérienceur est un quasi-événement et sans l'expérienceur, c'est moins qu'un quasi événement.

Pour décrire le quasi-événement, Apollonios va utiliser ses armes propres, liées à la conception de la syntaxe : katallèlotès et autoteleia. Le problème est que cette fois une preuve directe n'est pas possible puisque l'infinitif n'est pas présent dans la structure. Il utilise donc une preuve indirecte par la restauration du paradigme personnel complet:

9. *ἐγὼ φροντίζω*, *σὺ φροντίζεις*, *ἐκεῖνος φροντίζει* = moi je me soucie, toi tu te soucies, lui il se soucie
ἐγὼ μέλω σοί, *σὺ μέλεις ἐμοί* = moi je suis un souci pour toi, toi tu es un souci pour moi
(*Syntaxe* 3, 431,7)

La première ligne donne un paradigme avec un synonyme à diathèse inverse, sans emploi impersonnel. On est dans un raisonnement classique par analogie: ce que la 3ème personne est aux deux premières dans le cas de *φροντίζειν*, elle l'est aussi dans le cas de *μέλειν*. On doit donc supposer aussi une forme syntaxique avec un nominatif dans le cas de la 3ème personne de *μέλειν*. Voilà pour la katallèlotès.

Quant à l'autoteleia, il suffit de citer la fin du raisonnement d'Apollonios:

10. D'où l'exigence, dans la construction à la troisième personne *fait souci à Socrate*, d'un élément qui n'est rien d'autre que l'acte signifié conjointement à *fait souci*. On a en tête quelque chose comme *fait souci le fait de philosopher à Platon, la philosophie donne du souci à Platon, fait souci le fait d'être riche à Théon, la richesse donne du souci à Théon*. Il faut donc se dire que *fait souci à Socrate* a son cas direct dans **l'acte sous-entendu**. Et la raison pour laquelle *fait souci* s'emploie seul, c'est qu'il admet n'importe quel acte susceptible d'advenir. Voilà pourquoi *fait souci à Théon* donne une impression de **complétude** : en effet comme **n'importe quel acte en général est sous-entendu** en tant que signifié conjoint, le verbe *fait souci*, comme nous l'avons dit, s'applique à tout type d'événement.[3]

Par rapport à la détermination, on notera que cette interprétation est symétrique de celle qui a été décrite plus haut concernant le fauteur de foudre par excellence: l'ellipse du terme qui authentifie la détermination se justifie par exception, soit par le singulier absolu (Zeus), soit par le pluriel absolu (tout acte). On notera toutefois qu'il y a là deux interprétations possibles, qui sont suggérées implicitement: soit l'acte sous-entendu est une variable déterminée par le contexte (variable énonciative), soit il est réellement général et on tombe dans l'indéfini. Dans les deux cas l'objectif est le même: récupérer un argument référentiel pour garantir l'autoteleia de la diathèse verbale.

Pour récapituler l'analyse par Apollonios des verbes que nos grammaires et dictionnaires décrivent comme impersonnels ou susceptibles d'emplois impersonnels, je dirai que le fondateur de la syntaxe non seulement rejette totalement l'impersonnel mais il propose une théorie de ce rejet : partant de la *katallèlotès* entre désinence verbale de 3ème personne et argument coréférent, il montre qu'en principe à l'indétermination de la désinence verbale s'associe complémentairement une détermination suffisante, nécessaire à l'*autoteleia*, de l'argument correspondant. Apollonios parvient ainsi, à ses yeux, dans le cadre de sa théorie de la *suntaxis* à éliminer tous les cas de 3ème personne verbale dépourvue d'argument.

[3] C'est moi qui souligne. Cf la note 454 du LIII dans Lallot (1997). Je ne partage pas totalement le point de vue de Jean Lallot, qui crédite les Stoïciens d'une position plus cohérente, dans la mesure où ils réfèreraient au cas profond et non au cas superficiel: ainsi "l'oblique au datif occupe auprès des quasi-prédicats la place qui est celle du cas direct auprès des prédicats, la place du *premier* actant *sujet*." Au contraire ici le concept de katallèlotès oblige à trouver un nominatif en parallèle à la désinence verbale, dans une logique plus syntaxique. Apollonios ne peut donc pas s'autoriser à faire d'un datif (ou d'un autre cas que le nominatif) le coréférent de la désinence verbale.

2) Les « grammairiens modernes » : doutes et certitudes sur les impersonnels du grec ancien.

Ensevelies sous les siècles et une certaine opacité, la théorie d'Apollonios n'a jamais été reprise de façon aussi extrême, puisque les grammairiens latins eux-mêmes ont été amenés à introduire la notion d'impersonnel.

Mais, plus près de nous, certains grammairiens ont été amenés à contester, au moins en partie, la validité de la notion d'impersonnel en grec ancien. J'en citerai deux exemples, à peu près contemporains : Kühner / Gerth (1904) et Smyth (1918).

Kühner envisage les impersonnels en deux passages essentiellement. Dans le premier, il énumère les cas d'ellipse du sujet et il écrit:

11. Das Subjekt wird in folgenden Fällen nicht durch ein besonderes Wort ausgedrückt:
a)...
b) Wenn der Verbalbegriff des Prädikats von der Art ist, dass er nur einem bestimmten Subjekte zukommt und demnach das Subjekt gewissermassen schon in sich schliesst.
Hierher gehören auch die Ausdrücke der Naturerscheinungen, bei denen sich die Griechen ursprünglich als Subjekt Ζεύς oder ὁ θεός hinzudachten, oft auch wirklich hinzusetzten: etc[4]
(§352)

Suivent toute une série d'exemples avec Zeus ou un Dieu comme sujet: tonner, pleuvoir, faire un tremblement de terre, neiger, etc. On reconnaît là une version apparemment moins naïve de la thèse d'Apollonios.

Plus loin, Kühner évoque, dans un second passage, d'autres types d'impersonnels et propose la mise en garde suivante :

12. **Unpersönliche Verben**, unter denen wir ein mit dem unbestimmten Pronomen *es* verbundenes Verb verstehen, **kennt die griechische Sprache nicht**; denn Ausdrücke, wie χρή, δεῖ etc... hat der Grieche immer persönlich aufgefasst, indem er den damit verbundenen Infinitiv oder Nebensatz als Subjekt auf diese Verben bezogen hat.[5]
(§352, Remarque 3)

Je ne prends pas cette affirmation comme une vérité contrôlée par une autorité incontestable. Mais il est frappant que l'on retrouve là une convergence avec Apollonios chez un savant qui, au moins, devrait prendre en considération le cas du latin et qui bénificie de la connaissance du concept d'impersonnel. Quelque chose semble résister pour Kühner à l'idée que l'existence des impersonnels en grec soit incontestable. Je note également sa défiance à l'égard de la traduction par *es* en allemand, critère qu'il rejette manifestement comme externe. Enfin, là où il s'éloigne d'Apollonios, c'est dans le fait qu'il ne pose pas aussi clairement la question du rapport entre l'argument en position sujet et la désinence verbale ("das Subjekt gewissermassen schon in sich schliesst.").

[4] *Le sujet n'est pas exprimé dans certains cas par un mot précis: a) ... b) Quand le concept verbal du prédicat est de telle nature qu'il réfère exclusivement à un sujet déterminé et que par conséquent le sujet d'une certaine manière se trouve déjà inclus en lui. A ce cas se rattache aussi l'expression des phénomènes naturels, dans lesquels les Grecs à l'origine sous-entendaient comme sujet* "Zeus" *ou* "le dieu", *ou même l'ajoutaient réellement : etc.*

[5] ***La langue grecque ne connaît pas de verbes impersonnels****, parmi lesquels nous comptons les verbes accompagnés du pronom* es (= 'il' neutre) *indéterminé ; en effet les Grecs interprétaient toujours de façon personnelle des expressions comme* χρή, δεῖ etc., *où ils rattachaient à ces verbes, en tant que sujet, l'infinitif ou la subordonnée qui l'accompagne.* (C'est moi qui souligne).

Si l'on passe maintenant à la description des impersonnels par Smyth (1918), on a affaire à un classement en trois sous-ensembles : les *true impersonal verbs* sont ceux dont le sujet est trop vague pour être tiré du contexte, les *quasi-impersonal verbs* sont ceux dont le sujet est un infinitif ou une proposition et les *so-called impersonal verbs* sont ceux dont le sujet correspond à un agent impliqué par l'action elle-même. Je cite Smyth :

> §932. *Impersonal Verbs*.--The subject of **a true impersonal verb** is a vague notion that cannot be supplied from the context: ὀψε ἦν *it was late,* καλῶς ἔχει *it is well*
> §933. An impersonal verb the subject of which may be derived from the context is called **quasi-impersonal**.
> When the indefinite *it* anticipates an infinitive or subordinate proposition which forms the logical subject. So with δοκεῖ *it seems*, συμβαίνει *it happens*, ἔξεστι *it is permitted*
> *b.* So also with χρή, δεῖ *it is necessary;* as, δεῖ σ΄.ἐλθεῖν *you ought to go* (lit. *to go binds you*).
> §934. In some **so-called impersonal verbs** the person is left unexpressed because the actor is understood or implied in the action. So
> a. In expressions of natural phenomena originally viewed as produced by a divine agent: βροντᾷ *tonat*, ὕει *pluit*, νείφει *ningit*, χειμάζει *it is stormy*, ἔσεισε *it shook*, *there was an earthquake*. The agent (Ζεύς, ὁ θεός) is often (in Hom. always) expressed, as Ζεὺς ἀστράπτει *Iuppiter fulget*.

On notera qu'ici, contrairement à ce qui se passe chez Kühner, la notion d'impersonnel est associée à l'usage d'un *it* sans référence dans le contexte. Inversement, le rapport désinence / terme coréférentiel est pris en compte dans la définition de l'impersonnalité. D'autre part, on remarque que la classe la plus importante et la plus typique du comportement impersonnel, la deuxième, qui devrait donc être en principe la plus nette, se trouve dans une position intermédiaire et plutôt incertaine.

Bref, pas plus que Kühner, Smyth ne parvient à dégager clairement des critères nets d'impersonnalité, semblant donner raison à Apollonios, dont les résultats, à défaut des méthodes, sont finalement repris par nos deux "modernes", comme si la description du grec (ou la langue elle-même?) résistait à ce concept.

Je signale tout de même que, moins complexés sur ce point, les dictionnaires bilingues du grec ont systématiquement recours à la catégorie de l'impersonnel pour décrire certaines classes d'emploi ou certains verbes.

3) Les impersonnels du grec ancien partiellement revisités : quelques faits et propositions

Il paraît donc indispensable de revisiter les impersonnels du grec ancien pour essayer de comprendre pourquoi, plus qu'en latin par exemple, la description grammaticale résiste à les intégrer. C'est ce que je voudrai esquisser assez sommairement ici sur la base de quelques propriétés caractéristiques.

a - les verbes météorologiques : les dieux et la diathèse

Une chose est sûre, la référence à Zeus d'Apollonios n'est pas un simple fantasme de grammairien pour enfants. On trouve beaucoup de textes où les verbes météorologiques ont pour sujet explicite Zeus ou un de ses équivalents. C'est le cas évidemment chez Homère[6]. Mais on pourrait mettre ces emplois sur le compte du caractère poétique et fabuleux de ces textes. Deux exemples me paraissent plus significatifs, à la fois par leur date, plus tardive, le

[6] *Iliade* 20, 56 ; 21,198 ; *Odyssée*, 12, 415 ; 20,120.

type de texte, de nature plus strictement narrative, et parce que l'intervention divine en tant que telle joue un rôle explicatif. Les voici:

13. Τὸ δὲ ἔπος τοῦτο ἐθέλει λέγειν ὡς, εἰ μὴ ἐθελήσει σφι ὕειν ὁ Θεὸς ἀλλ' αὐχμῷ διαχρᾶσθαι, λιμῷ οἱ Ἕλληνες αἱρεθήσονται·
Leurs propos voulait dire que si **le dieu** ne consentait pas à (faire) **pleuvoir** pour eux mais les épuisait de sécheresse, les Grecs seraient emportés par la faim.
Hérodote, 2.13.17

14. ταύτην δὲ τὴν πόλιν πολιορκῶν ὁ Περσῶν βασιλεὺς οὐκ ἐδύνατο οὔτε χρόνῳ ἑλεῖν οὔτε βίᾳ· Ζεὺς δὲ βροντῇ κατέπληξε τοὺς ἐνοικοῦντας, καὶ οὕτως ἑάλω.
Le roi des Perses qui assiégeait cette ville ne pouvait s'en emparer ni par la famine ni par la force ; mais **Zeus avec son tonnerre frappa** les habitants d'**épouvante**, et c'est ainsi que la ville fut prise.
Xénophon, *Anabase*, 3. 4.12

Il est certain que ce genre d'emploi est plus difficile à trouver chez des auteurs plus rigoureux et plus rationalistes comme Thucydide. Mais je crois qu'on aurait tort d'ignorer ces emplois. D'autres faits vont d'ailleurs dans le même sens.

Il est intéressant de constater que chez Aristophane plusieurs textes mettent en jeu de façon comique la rivalité entre les conceptions religieuses de la météorologie et les conceptions rationalistes. Témoin par exemple ce passage des *Nuées* :

15. (Socrate et Tourneboule)
So - Qui ça, Zeus ? Trève de balivernes ! Il n'existe même pas, Zeus.
To – Qu'est-ce que tu dis ? Alors, **qui c'est qui pleut** (τίς ὕει)? Explique-moi un peu ça pour commencer !
So – **Elles** (= les nuées), bien sûr ! Et moi, je vais t'en donner une preuve magistrale. Voyons, où **l'as-tu déjà vu pleuvoir, Lui**, sans nuées ? c'est pourtant **ce qu'il devait faire : pleuvoir par ciel bleu**, quand elles sont en vacances.
To – Jour de dieu ! Pour cette question-ci, tu m'as rivé mon clou ! Moi qui jusqu'ici croyais pour de bon que **c'était Zeus qui pissait dans une passoire** ! Mais **qui c'est qui tonne** (ὅστις ὁ βροντῶν), dis-moi, que ça me fait frémifrissonner ?
So – **Elles**, par leur roulis : c'est ça le tonnerre.
To – Comment ça, dis, toi que rien n'intimide ?
So – Quand, gorgées d'eau, elles sont forcées de se mouvoir, la masse qui les imbibe les fait brimbaler, nécessairement : alors elles se cognent lourdement les unes aux autres, et elles éclatent à grand fracas.
To – Mais **celui qui les force à se mouvoir, n'est-ce pas Zeus** ?
So – Pas du tout : c'est **un tourbillon de l'éther**.
To – Tourbillon ? Je n'avais pas la moindre idée de ça : alors Zeus, y en a pas ? Et à sa place c'est Tourbillon qui règne à cette heure !
Aristophane *Nuées*, 367-381

Dans un autre texte on a une version métaphorique du pouvoir du père des dieux et des hommes :

16. (Chericléon)
N'est-il pas ample, mon pouvoir ?
Ai-je à envier quelque chose
A Zeus ? **Parle-t-on pas de moi**
Comme on parle de Zeus lui-même ?
Quand la séance est orageuse,
Tous les passants s'écrient : « Seigneur !
Comme il tonne, le Tribunal ! (οἷον βροντᾷ τὸ δικαστήριον)»
Et lorsque **je lance ma foudre** (ἀστράψω) on les voit claboter du bec,
Se conchier de male frousse,
Les gros richards, les pleins de morgue !
Guêpes 619-628

Et ce sont encore les nuées qui peuvent crachiner à la 1ère personne du pluriel:

17. ... *τότ' ἢ βροντῶμεν ἢ ψακάζομεν*.
Alors **nous tonnons** ou **nous crachinons**...
Nuées, 581

Bien sûr ces exemples sont la trace un peu foklorique d'un changement dans les représentations, mais on remarquera parallèlement qu'aucune révolution copernicienne n'empêchera le soleil de se lever ni de se coucher en français.

Ce qui est plus important c'est que, alors qu'en français seul un verbe comme *tonner* accepte volontiers un sujet non impersonnel (*Les dieux tonnent / ?Les dieux pleuvent*), la construction personnelle ne semble poser de problème en grec avec aucun verbe météorologique. On pourrait relier cela au fait que l'agentivité de ces verbes en grec est nettement plus marquée. C'est ce degré supérieur d'agentivité qui donne des emplois comme celui-ci:

18. Ὁ Ζεὺς δ' ἡμῖν οὐ βροντήσας (participe nominatif) *πέμψει πτερόεντα κεραυνόν*;
Et Zeus, est-ce qu'il ne va pas, **avec un coup de tonnerre**, nous lâcher sa foudre dessus ? elle a des ailes aussi.
Aristophane, *Oiseaux* 577

Il est intéressant de ce point de vue de comparer pour un même verbe un emploi agentif et un emploi apparemment plus impersonnel:

19. *οὐ γάρ, ἔφη, ἐγχωρεῖ, ὅταν χειμάζῃ ὁ θεὸς ἐν τῇ θαλάττῃ, οὔτε μαστεύειν ὅτου ἂν δέῃ οὔτε δυστραπέλως ἔχον διδόναι. ἀπειλεῖ γὰρ ὁ θεὸς καὶ κολάζει τοὺς βλᾶκας.*
Il n'est plus temps, ajoutait-il, lorsque **la divinité déchaîne la tempête** sur la mer, ni de chercher ce dont on a besoin, ni de donner ce qui est difficile à dégager. Car la divinité menace et châtie les négligents.
Xénophon, *Economique*, 8.16.1

20. Ἡμέρας γὰρ δὴ ἐχείμαζε τρεῖς·
Il y eut une tempête pendant trois jours.
Hérodote 7.191

Il est difficile de déterminer le statut d'agentivité du verbe dans l'exemple d'Hérodote, mais il n'est pas forcément moindre. Un argument dans ce sens se trouve dans le fait que le même verbe connaît des emplois passifs:

21. SW. Τὰ *περὶ τὴν τῶν σωμάτων φύσιν ἁπάντων τῶν ζῴων, πῦρ καὶ ὕδωρ καὶ πνεῦμα καθορῶμέν που καὶ γῆν καθάπερ οἱ χειμαζόμενοι, φασίν, ἐνόντα ἐν τῇ συστάσει.*
PRW. Καὶ *μάλα· χειμαζόμεθα γὰρ ὄντως ὑπ' ἀπορίας ἐν τοῖς νῦν λόγοις.*
- Socrate : Pour ce qui est de la nature du corps, en général, de tous les animaux, nous nous rendons bien compte, je pense, que leur constitution comprend feu, eau, air, ... et terre aussi ! pour parler comme **ceux qui sont pris dans une tempête** !
- Protarque : Ah ! je crois bien ! C'est qu'en effet, **nous sommes pris dans une vraie tempête**, avec toutes les difficultés inhérentes à cette discussion !
Platon, *Philèbe* 29a9

J'ajoute que cette propriété n'est pas réservée au verbe *χειμάζειν*. Beaucoup de verbes météorologiques sont susceptibles d'un emploi passif.

C'est le cas par exemple dans :

22. Ἑπτὰ δὲ ἐτέων μετὰ ταῦτα οὐκ ὗε τὴν Θήρην, ἐν τοῖσι τὰ δένδρεα πάντα σφι τὰ ἐν τῇ νήσῳ πλὴν ἑνὸς ἐξαυάνθη.
On fut ensuite sept ans à Théra sans qu'**il y plût**, et tous les arbres y périrent de sécheresse, excepté un seul.
Hérodote, 4,151

23. Ἡ δὲ γῆ τῶν Ἀσσυρίων ὕεται μὲν ὀλίγῳ, καὶ τὸ ἐκτρέφον τὴν ῥίζαν τοῦ σίτου ἐστὶ τοῦτο·
La terre des Assyriens **reçois** peu de **pluie** (m à m **est** peu **plue**) et voici ce qui permet de faire pousser la racine du blé
Hérodote, 1.193.1

On notera qu'ici le sujet du passif du second exemple est tout à fait symétrique de l' "objet" de l'actif dans le premier exemple.

On trouve aussi le passif de βροντᾶν chez Aristote :

24. δῆλον δ' ἐπὶ τῶν συμβαινόντων κατὰ τοὺς ὕπνους πολλάκις· οἴονται γὰρ κεραυνοῦσθαι καὶ βροντᾶσθαι μικρῶν ἤχων ἐν τοῖς ὠσὶ γινομένων, ...
C'est ce que mettent en évidence les phénomènes qui surviennent souvent pendant le sommeil : les dormeurs pensent être foudroyés ou **recevoir le tonnerre** (m à m **être tonnés**) alors qu'ils ont de légers bourdonnements dans les oreilles,...
Aristote, *De divinatione per somnum*

En somme le statut impersonnel des verbes météorologiques est certainement moindre en grec ancien qu'en français. Et il faut ajouter que cela ne semble pas une propriété exclusive de cette langue, car dans ce recueil même on pourra relever que bien d'autres langues ont recours à des tournures à sujet non nul (au moins sémantiquement). C'est le cas par exemple des langues chamito-sémitiques.

b - La question de l'infinitif sujet.

Peut-on admettre la thèse d'Apollonios, reprise par Kühner, selon laquelle c'est l'infinitif qui est le sujet du verbe prétendument impersonnel ?

Grosso modo, les infinitifs sujets ont tendance à être précédés de l'article défini quand ils sont en position sujet. C'est d'ailleurs probablement pour cette raison qu'Apollonios, dans ses paraphrases avec λείπει, a recours à un infinitif avec article. Inversement, dans les autres positions syntaxiques, et en particulier en tant qu'infinitifs "dynamiques" (compléments de modaux comme 'vouloir' ou 'pouvoir'), les infinitifs sont incompatibles avec l'article. Il serait donc tentant de rapprocher l'infinitif accompagnant δεῖ , qui en principe n'est pas précédé de l'article, des infinitifs "dynamiques". Certaines analyses d'Apollonios qu'on a vues vont d'ailleurs, contradictoirement, dans ce sens.

Néanmoins, la règle n'est pas absolue. Dans les deux exemples suivants l'infinitif sans article est sujet d'un verbe :

25. ... κόσμος καλῶς τοῦτο δρᾶν...
... bien **exercer** cette activité est un honneur
Thucydide, L1, 5.2.2

26. Θαυμάζω δὲ μάλιστα τούτου τῆς διανοίας. οὐ γὰρ τοῦ αὐτοῦ μοι δοκεῖ εἶναι ἐρᾶν τε καὶ συκοφαντεῖν, ...

J'admire fort le caractère de Simon, car **<u>être amoureux et être sycophante</u>** ne me semble pas relever d'un même individu.
Lysias, *Contre Simon*, 44.2

Autre difficulté : l'impersonnel peut avoir pour argument des propositions. On trouvera par exemple une proposition infinitive ou une interrogative indirecte comme dans les exemples suivants:

27. Νικόστρατος δὲ ἄλλῃ ἐφόδῳ ἐκ πλέονος παντὶ τῷ ἄλλῳ στρατοπέδῳ ἐπιὼν τῷ λόφῳ ὄντι δυσπροσβάτῳ καὶ πάνυ ἐθορυβήθη, καὶ <u>ἐς ὀλίγον ἀφίκετο πᾶν τὸ στράτευμα τῶν Ἀθηναίων νικηθῆναι.</u>
Nicostratos, cependant, prenait avec tout le reste des troupes un autre chemin, plus long, pour attaquer la colline, qui était d'accès difficile : il fut complètement désorganisé et **<u>peu s'en fallut</u>** *que toute l'armée athénienne ne fût vaincue (m à m toute l'armée des Athéniens être vaincue)*.
Thucydide, 4.129.4

28. καὶ ἐν ταύτῃ τῇ Ἁρμήνῃ ἔμειναν οἱ στρατιῶται ἡμέρας πέντε. ὡς δὲ τῆς Ἑλλάδος ἐδόκουν ἐγγὺς γίγνεσθαι, ἤδη μᾶλλον ἢ πρόσθεν <u>εἰσήει</u> αὐτοὺς <u>ὅπως ἂν καὶ ἔχοντές τι οἴκαδε ἀφίκωνται</u>.
Les soldats restèrent cinq jours dans ce port d'Harmène. Comme ils sentaient qu'ils s'approchaient de la Grèce, **<u>ils songeaient</u>** plus que jamais *à ne pas rentrer chez eux les mains vides (m à m il leur venait (à l'esprit) ... comment ils rentreraient chez eux avec quelque chose)*.
Xénophon, *Anabase*, 6.1.17

Mais là encore, l'absence de marquage casuel empêche de garantir que ces propositions ne sont pas en position sujet.

c - La question de l'ordre des mots

Une propriété qui semble caractériser les structures dites impersonnelles en grec ancien est la position initiale du verbe. Là aussi, les paraphrases d'Apollonios sont un aveu. Dans l'exemple répété ci-dessous, l'ordre des mots dans la paraphrase calque celui de la tournure avec le verbe "impersonnel", mais elle semble (autant qu'on puisse en juger) peu naturelle:

29. Καὶ ἡ διάθεσις οὖν ἡ τοῦ δεῖ ἐλλειπτικὴ μετὰ τοῦ ἀπαρεμφάτου <ἐν> εὐθείᾳ συνταξομένου μέτεισιν ἐπὶ τὴν αἰτιατικήν, <u>δεῖ γράφειν Ἀπολλώνιον</u>, ἵνα ᾖ τι τοιοῦτον, <u>λείπει τὸ πρᾶγμα τὸ ἐκ τοῦ γράφειν Ἀπολλώνιον</u>.
Et la diathèse de *faut*, qui exprime un manque, jointe à l'infinitif en position de cas direct, se reporte sur l'accusatif, <u>*faut écrire Apollonios*</u>, ce qui revient à ***<u>fait défaut l'acte exprimé par écrire à Apollonios</u>***.
Traité des adverbes, 130, 3

De même, dans le corpus de Lysias, sur 53 exemples de *δεῖ*, seuls 2 ont un infinitif antéposé. La tendance est d'autant plus révélatrice que, si Apollonios avait raison, dans la mesure où le nominatif sujet devance le plus souvent le verbe, l'infinitif devrait également devancer le plus souvent *δεῖ*. D'ailleurs, si on prend un modal comme *βούλομαι*, par exemple, la répartition est à peu près équilibrée. Cela suggère que la position initiale du verbe impersonnel est réellement un critère à prendre en compte, et qu'elle constitue la trace d'une grammaticalisation. Il n'empêche que l'ordre reste variable et que l'infinitif n'est pas obligatoirement placé après l'impersonnel.

d - Les trois classes d'impersonnels et les arguments propositionnels

Les phénomènes impersonnels envisagés par Apollonios, si l'on étend les cas examinés à tous ceux du même type, comportent deux classes sémantiques : verbes météorologiques, verbes modaux, et une classe syntaxique : *μέλει*/*μεταμέλει μοι*.

Or cette dernière classe, tout en n'étant pas modale, est occupée par une majorité de verbes à argument propositionnel, ce qui contribue à les rapprocher des modaux. C'est alors en terme de hiérarchie informationnelle que l'on peut parler d'impersonnel et non en terme syntaxique, où rien ne peut objectivement garantir l'absence de sujet. De ce point de vue les explications pragmatico-sémantiques invoquées par Apollonios en *Syntaxe* 3, 340 déjà citées vont exactement dans le même sens:

30. Quand des actes en cours sont incomplètement accomplis, on a recours à l'apposition des verbes dont nous parlons pour que soit achevé ce qui doit l'être, etc.

On serait ainsi amené à séparer deux types de tournures: celles qui correspondent aux verbes météorologiques, comportant un noyau verbal unique et dépourvues de valeur modale, et celles qui correspondent aux verbes modaux ou à argument propositionnel, qui sont caractérisées par une bifidité du noyau verbal. Le point est intéressant à mon sens car il permet de saisir une propriété commune à ce que *nous interprétons* comme des structures impersonnelles, mais qui reste indépendante du statut impersonnel de ces structures. De sorte qu'Apollonios a parfaitement décrit cette propriété tout en récusant le statut impersonnel.

e - Les tournures personnelles des verbes impersonnels.

Ce qui contribue à brouiller les cartes est que la plupart des tournures dites impersonnelles coexistent avec des emplois explicitement personnels. Par exemple, à *δεῖ* peut se substituer une tournure équivalente mais à diathèse médio-passive et à construction personnelle:

31. *δεῖ με τοῦτο λέγειν*
il **faut** que je dise ceci

32. *δέομαι τοῦτο λέγειν*
j'ai besoin de dire ceci

La liste est longue et comporte des verbes, des tournures avec adjectif neutre + *εἶναι* (être), des verbes de parole, des verbes d'événement. Voici quelques exemples :

33. *ἐγὼ οὖν, ⟨ὦ⟩ ἄνδρες δικασταί, δίκαιον καὶ ὅσιον ἡγοῦμαι εἶναι καὶ ἐμοὶ καὶ ὑμῖν ἅπασι τιμωρεῖσθαι καθ' ὅσον ἕκαστος δύναται·*
J'estime donc, juges, que **c'est un devoir de justice** (m à m **qu'il est juste**) et de piété, pour vous comme pour moi, de nous venger, chacun dans la mesure de ses forces.
Lysias, *Contre Agoratos*, 3, 1

34. *... ἀδίκως δὲ ζημιωθεὶς οὔτ' ὀφείλω οὔτ' ἐκτεῖσαι δίκαιός εἰμι. ...*
injustement frappé d'une amende, je ne la dois pas, **il n'est pas juste** que je la paye (m à m je ne **suis** pas **juste** de payer).
Lysias, *Pour le soldat*, 9

35. *καίτοιγε εἰ προήδειν, οὐκ ἂν δοκῶ ὑμῖν καὶ θεράποντας παρασκευάσασθαι καὶ ...*
Si j'avais prévu la chose, **n'aurais-je pas, dites-moi**, (m à m **je ne vous semble pas** avoir de préférence...) apposté des serviteurs et ...
Lysias, *sur le meurtre d'Eratosthène*, 42

36. *Θαυμάζω δὲ μάλιστα τούτου τῆς διανοίας. οὐ γὰρ τοῦ αὐτοῦ μοι δοκεῖ εἶναι ἐρᾶν τε καὶ συκοφαντεῖν, ...*

J'admire fort le caractère de Simon, car **je ne vois pas bien** chez le même homme les sentiments d'un amoureux et ceux d'un sycophante (m à m **il ne me semble pas** qu'être amoureux et être sycophante relève du même individu).
Lysias, *Contre Simon*, 44.2

37. ... *ὥστ' ἐπειδὴ τάχιστα ἠγγέλθη* Ἀστύφιλος τετελευτηκώς ...
si bien que dès que **fut annoncé** qu'Astyphilos était mort (m à m A. **fut annoncé** étant mort) ...
Isée *Sur Astyphilos*, 3.3

Je n'ai pas la place ici d'analyser en détail ces exemples mais je ferai trois remarques.

La première est que la place syntaxique de l'infinitif argument pose un problème si on l'analyse comme Apollonios, comme un nominatif sujet, puisque la tournure personnelle ne permet pas de conserver la même analyse.

La seconde remarque concerne le lien argument / désinence. D'une façon qui reste à préciser, on peut dire que dans une langue comme le grec ancien, où la présence grammaticale des arguments n'est pas nécessaire, et pas seulement celle du sujet, et où le lien avec le verbe est marqué par le système casuel avec un ordre des mots "libre", le lien argument / désinence est plus lâche. Inévitablement dans un tel système la notion d'impersonnel se trouve limitée.

La troisième remarque concerne le jeu des diathèses. Non seulement les arguments sont plus éloignés syntaxiquement du noyau verbal, mais (et c'en est peut-être une conséquence) le jeu des diathèses semble plus libre en fonction de la hiérarchie informationnelle. Du coup les structures impersonnelles se trouvent davantage intégrées dans un paradigme personnel.

Conclusion

Le grec ancien a été une langue qui a vu naître un impersonnel mais qui ne l'a pas reconnu et intégré sans délai ni sans ambiguïté.

Les critères syntaxiques permettant de garantir l'existence de tournures impersonnelles sont pratiquement inexistants dans cette langue.

En revanche, le grec ancien a assigné une place à l'impersonnel : c'est un double décrochage entre d'une part la désinence verbale de 3ème personne et son référent en discours, et d'autre part une définition strictement endophorique de ce référent.

Je crois qu'avec ses moyens Apollonios Dyscole l'avait parfaitement repéré.

L'ultime acteur a dû être la grammaticalisation, qui a consisté à restreindre l'usage de certains verbes à leur seule construction impersonnelle. C'est ainsi que le grec moderne utilise, à la place de *δεῖ*, avec le même sens, la forme *πρέπει*, déjà susceptible d'emplois impersonnels en grec ancien, mais qui alors s'intégrait à un paradigme personnel complet. Le grec ancien offre donc l'intérêt d'une langue dotée d'un impersonnel en gestation.

Références

APOLLONIOS DYSCOLE, *De la construction (syntaxe)*, éd. et traduction de Jean Lallot, Paris Vrin, 1997
APOLLONIOS DYSCOLE, *Traité des adverbes*, éd. et traduction de Sylvain Broquet (en préparation)

Chocheyras, Jacques, (1985), *Autour de l'impersonnel*, ELLUG, Grenoble
Desbordes, Françoise (1991), "L'impersonnel d'après les textes théoriques de l'Antiquité", in Maillard, Michel (1991), *L'impersonnel*
Grammatici Graeci, (1898-1910) II, I-III, *Apollonii Dyscoli quae supersunt*, éd. Schneider/Uhlig, Leipzig, Teubner
Kühner, Raphael et Bernhard Gerth, (1898-1904) *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, II.1-2, III ed., Hannover/Leipzig, Hahnsche Buchhandlung.
Lambert, Frédéric, (2003) « Apollonios Dyscole : la syntaxe et l'esprit », in P. Swiggers, A. Wouters, *Syntax in Antiquity* , supplementa tome 23, Leuven, Peeters, pp. 133-152
Maillard, Michel (1991), *L'impersonnel*, Actes du colloque de Grenoble, 17-19 mai 1990, CEDITEL, Grenoble
Riegel Martin, et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF
Seriot, Patrick et Berrendonner Alain, (2000) *Le paradoxe du sujet,* Cahiers de l'ILSL, n°12, Université de Lausanne
Smyth Herbert Weir, *A Greek Grammar for Colleges*, 1918, Cambridge